



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Salaire-des-fonctionnaires-et>

Salaire des fonctionnaires et pensions : des évolutions croisées

- Carrière -



Date de mise en ligne : mercredi 29 avril 2015

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Les études récentes de l'Insee et de la Caisse des dépôts confirment la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

L'UNSA estime que les négociations sur PPCR doivent être une opportunité pour améliorer la rémunération des fonctionnaires en poste et de fait, des futurs retraités.

Baisse du salaire net des fonctionnaires confirmées par l'Insee pour 2013

L'étude de l'Insee publiée le 27 avril 2015 sur l'évolution des salaires nets moyens dans la fonction publique entre 2012 et 2013 montre une baisse de 0,7% en euros constants dans la FPE, de 0,2% dans la FPH et de 0,1% dans la FPT compte tenu d'un taux d'inflation à 0,8%.

Elle met en avant la revalorisation des grilles des agents de la catégorie C au plus bas revenu. L'UNSA avait alors estimé que cette mesure était indispensable.

Elle montre également la répercussion de la hausse des cotisations retraites sur le salaire des fonctionnaires. De fait, le gel du point d'indice depuis 2010 conduit mécaniquement à une baisse du salaire net des agents.

Revalorisation des pensions avec indexation sur les prix favorable aux retraités entre 2004 et 2013... Mais des conclusions qui dépassent les seuls retraités

L'étude récente de la Caisse des dépôts (avril 2015) confirme plusieurs faits :

- " La faible évolution de la valeur du point d'indice durant les 10 dernières années : 6% seulement
- " L'évolution du niveau des pensions revalorisées sur l'indice des prix sur cette même période : 18%

Elle montre que la pension des retraités de la FPT et de la FPH a progressé plus rapidement que si elle était restée indexée sur la progression des salaires des actifs (valeur du point d'indice et mesure de revalorisation indiciaire) entre 2004 et 2013.

L'étude montre également que les mesures indiciaires durant cette période représentent un gain moyen de 27 points d'indice pour agent territorial et 33 points pour un hospitalier. Elles auraient conduit, en tenant compte de la valeur du point, à une revalorisation moyenne des pensions de 13%.

Les auteurs insistent sur les limites de l'exercice de comparaison et sur la nécessité de le renouveler sur une plus longue période car la crise économique a des répercussions importantes sur les salaires.

Enfin, cette étude s'inscrit dans une évaluation plus globale de l'impact des réformes sur les économies nécessaires pour garantir la pérennité du système de retraite. La mesure d'indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires devait permettre une économie de l'ordre 4,5 milliards d'euros sur 15 ans (pour toute la fonction publique)

Pour l'UNSA, plusieurs conclusions s'imposent :

- " Les retraités de la Fonction Publique, car le parallèle peut être fait avec la FPE, ont vu leur situation mieux pris en

compte par rapport à l'évolution du coût de la vie que les agents actifs durant les 10 dernières années malgré une baisse de leur pouvoir d'achat.

" Il est indispensable de trouver une réponse pour les fonctionnaires en poste, d'où l'importance que l'UNSA attache **à la fin du gel du point d'indice** et à la **refonte des grilles de rémunération** de tous les agents. C'est l'une des raisons de **l'engagement résolu de l'UNSA dans les négociations PPCR**.